

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 4 MARS 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 40

Votants : 73 (dont 33 procurations)

N°35

OBJET :

MOBILITES  
DURABLES

CONCESSION DE  
SERVICE PUBLIC

TRANSPORT  
URBAIN MOBILITE

INDEXATION DES  
CHARGES  
CONTRACTUELLES

CHANGEMENT  
D'INDICES INSEE

AVENANT N°10 AU  
CONTRAT

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le :

- 1 AVR. 2021

Publiée ou notifiée  
le :

- 1 AVR. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-Marc BOUREL, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Pierre BONNET, Claude MALHURET, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Jean-Claude BRAT, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Jean-Claude BRAT, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Joseph KUCHNA, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Séverine THOMAS-MOLLON à Jean-Dominique BARRAUD, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Romain LOPEZ, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTERY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTERY.

Absents représentés par son suppléant :

Mme et MM. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE, Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Franck GONZALES, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), sur l'intégralité de son ressort territorial,

**Vu** le contrat de concession de service public signé entre Vichy Communauté et Transdev Vichy conformément à la délibération du 20 décembre 2017,

**Vu** l'article 31-2 de ce contrat selon lequel le montant des charges d'exploitation est annuellement révisé par application d'une formule contractuelle qui valorise plusieurs indices publiés par l'INSEE,

**Considérant** l'abandon par l'INSEE de la publication d'un indice valorisé contractuellement,

**Considérant** la recommandation faite par l'INSEE de substitution par un nouvel indice,

**Considérant** l'accord intervenu entre Vichy Communauté et le délégataire Transdev Vichy pour suivre la recommandation de l'INSEE pour le remplacement de :

- l'indice INSEE 01567457 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés – regroupement spéciaux* » par l'indice par l'indice INSEE 01 056 27 19 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base tertiaire (NAF rev 2) Postes GZ à RU du niveau A17* ».

Propose au Conseil Communautaire :

- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer avec le délégataire Transdev Vichy l'avenant n°10 à intervenir au contrat de concession de service public qui n'emporte aucune modification des annexes contractuelles conformément au projet d'avenant annexé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces dispositions,
- charge M. le Président et le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 4 mars 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

  
Frédéric AGUILERA



VICHYCOMMUNAUTÉ

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC  
TRANSPORTS URBAINS  
CONTRAT EN DATE DU 20 DECEMBRE 2017  
AVENANT N° 10**

**A. Contractants**

**Autorité délégante :**

VICHY COMMUNAUTE- Communauté d'Agglomération  
9, place Charles de Gaulle – CS92956  
03209 VICHY Cedex

Représentée par Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique  
Habilitation à l'effet des présentes par arrêté n° 2020-45 du 23 juillet 2020

**Délégataire :**

TRANSDEV VICHY  
Boulevard Alsace Lorraine – 03300 CUSSET

Représenté par Madame Sylvie BAQUE, Présidente,

**B. Avenant**

**Article 1: Objet**

Le montant des charges d'exploitation de la concession est annuellement révisé par application d'une formule contractuelle (article 31-2 du contrat) qui valorise plusieurs indices publiés par l'INSEE. Le présent avenant a pour objet de substituer les références de l'indice INSEE 01567457 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés – regroupement spéciaux* » dont la publication a été stoppée par l'Institut National.

**Article 2 : Modification de l'article 31-2 du contrat**

L'indice INSEE 01567457 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés – regroupement spéciaux* » dont la publication est stoppée est remplacé par l'indice INSEE 01 056 27 19 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base tertiaire (NAF rev 2) Postes GZ à RU du niveau A17* ».

**Article 3 : Autres conditions**

L'ensemble des clauses du contrat initial non modifiées demeurent applicables pour autant qu'elles ne dérogent pas au présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

**C – Signatures des parties**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour le Délégué :

Pour l'Autorité Déléguée :

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 35 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04/03/2021

MOBILITES DURABLES - CONCESSION DE SERVICE PUBLIC -

Objet de l'acte : TRANSPORT URBAIN MOBIVIE - INDEXATION DES CHARGES

CONTRACTUELLES - CHANGEMENT D'INDICES INSEE - AVENANT N° 10  
AU CONTRAT

.....  
Date de décision: 04/03/2021

Date de réception de l'accusé 01/04/2021

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 04MARS2021\_35

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210304-04MARS2021\_35-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .7

Domaines de competences par themes

Transports

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 35.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20210304-04MARS2021\_35-DE-1-  
1\_1.pdf )